

SOCIÉTÉ INCLUSIVE, UN MODÈLE EN CRISE ? QUAND LE HANDICAP ET LES BESOINS PARTICULIERS DANS UNE PERSPECTIVE INTERCULTURELLE INTERROGENT UN PARADIGME SOCIÉTAL CONTEMPORAIN

L'intérêt porté au handicap dans une perspective interculturelle reflète l'importance du changement de paradigme sociétal que connaît ce champ depuis quelques décennies. Les traitements dans l'urgence de la pandémie liée à la COVID-19 très récemment mais aussi d'autres grandes crises d'actualité (guerres, événements climatiques majeurs, bouleversements économiques et accès à l'emploi notamment) se font plutôt sous un angle universalisant minorant, occultant ou oubliant la question du handicap en tant que situation de vie et ce, d'autant plus qu'il s'agit d'un processus de désignation culturellement situé historiquement et socialement.

Or selon le paradigme de la société inclusive mise en œuvre au travers de l'adoption de la Convention internationale des droits des personnes handicapées notamment, l'environnement offre à la personne porteuse d'une différence ou d'un besoin particulier des opportunités de participation sociale. Il peut à l'inverse la placer dans des situations de handicap par la non-reconnaissance de son altérité. Le rôle de l'environnement dans la définition du handicap, voire dans son appréhension, est d'autant plus prégnant qu'il est divers et pluriel. En effet, l'environnement est constitué de normes et de valeurs diverses qui influencent les représentations sociales des personnes porteuses d'une différence à des normes, les relations qu'elles entretiennent avec leur entourage et la façon dont elles sont incluses ou exclues de groupes d'appartenances. Les référentiels qui sous-tendent les actions et les programmes menés par, avec ou pour les personnes en situation de handicap et leurs proches sont multiples. Dans cette perspective, on peut s'interroger sur la façon dont les acteurs (personnes en situation de handicap reconnue ou non administrativement, proches ou professionnels) font face aux transformations en période de crise. Quels mécanismes psychiques, interpersonnels ou sociaux mobilisent-ils pour continuer à participer ? Peut-on parler de résilience, de résistance ou d'autres processus d'adaptation permettant de continuer à œuvrer ? Quels sont les impacts de bouleversements majeurs dans l'environnement sur la mise en place toujours fragile de pratiques inclusives qui nécessitent des moyens (humains, financiers, temporels) importants ? Dans quelles mesures des crises telles qu'une pandémie perturbent-elles les processus de désignation habituels, l'application de référentiels existants ? Quels impacts les acteurs concernés peuvent-ils avoir sur les dispositifs politiques mis en œuvre en situation de crise ?

Ce symposium propose d'interroger l'articulation entre diverses formes d'altérité qui, bien que reconnues comme étant des constructions sociales, n'en exercent pas moins un impact important sur la vie des personnes concernées. Dans une perspective écosystémique, la dimension culturelle est envisagée avec les autres dimensions contextuelles (historique, politique, économique, sociale) susceptibles de créer des situations d'altérité et d'inégalité renforçant le handicap. Deux angles sont privilégiés, ils sont pluridisciplinaires et visent à mettre en lien des savoirs tant expérientiels que pratiques et scientifiques. Ils seront abordés dans deux panels distincts et complémentaires.

Panels

- 1) Une pandémie révélatrice de tensions pour les professionnel-le-s de l'inclusion**
- 2) Les transitions, enjeux d'une participation sociale effective des personnes en situation de handicap**

Le premier panel est plus spécifiquement orienté vers les effets de la pandémie de Covid-19 sur les pratiques des professionnels de l'inclusion dans une approche comparée notamment. Si certains se sont sentis contraints à des pratiques ségréguatives dans les demandes institutionnelles de traitement

de l'urgence sanitaire. D'autres ont pu expérimenter un processus réflexif sur les processus de désignation d'une situation de handicap qui a pu cristalliser des vécus de domination ou au contraire offrir de nouvelles opportunités aux personnes. Le second panel investigate la question des transitions dans une perspective interculturelle, par exemples entre formation et emploi ou dans l'avancée en âge des personnes en situation de handicap... En effet, l'environnement socio-historique et culturel joue un rôle important dans les représentations des transitions et leur vécu par les individus. Les institutions sociales véhiculent une vision normative des transitions ; celles-ci présentent un potentiel de crises lorsque cette normativité est remise en question par des situations de handicap émergeant dans un contexte socio-culturel non homogène.